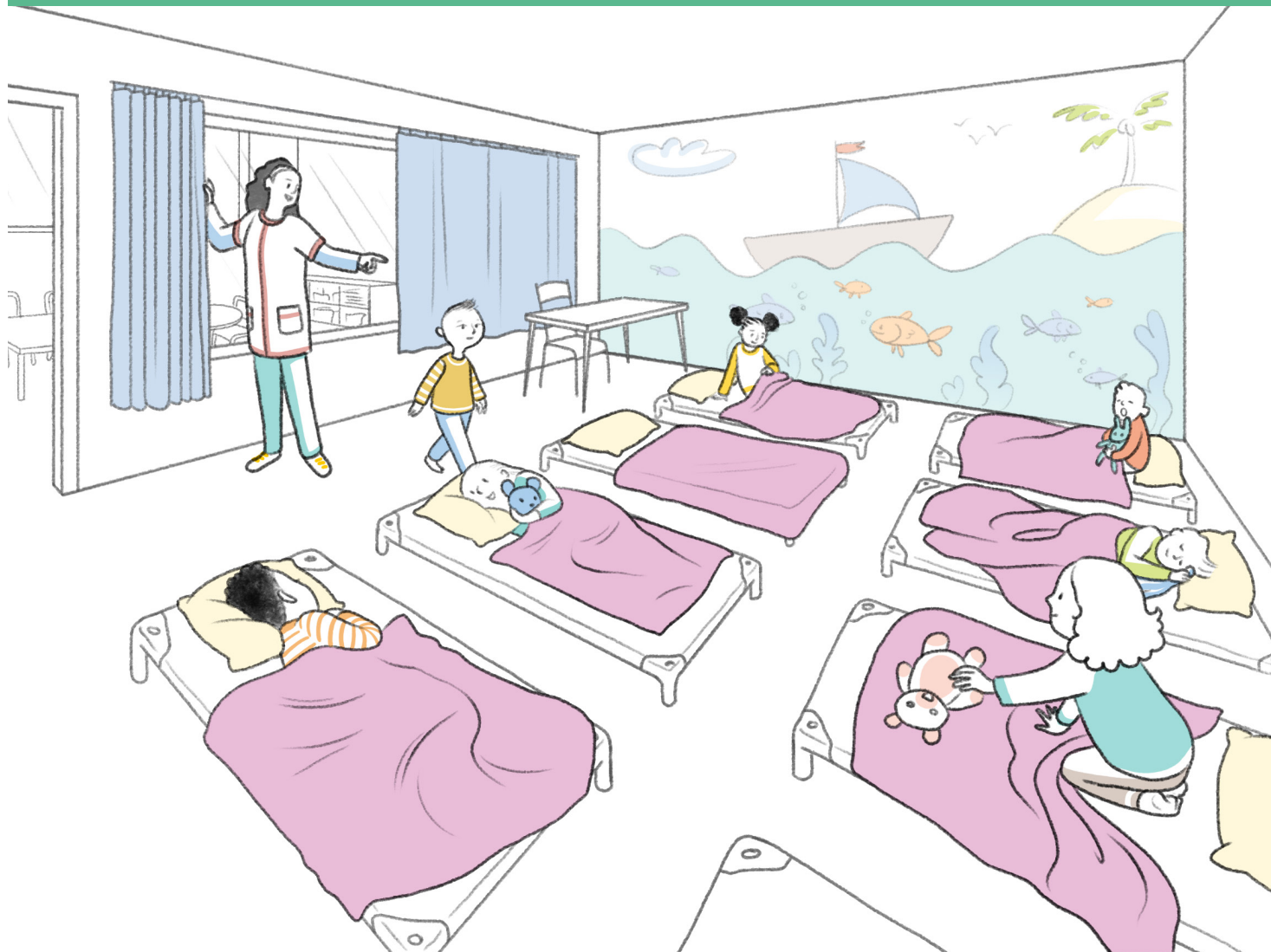




Fiche Espace

ESPACES DE REPOS DES ÉLÈVES

Les écoles maternelles disposent d'espaces dédiés au repos pour répondre aux besoins physiologiques des jeunes enfants : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé, sain et sécurisant. Cet espace est susceptible d'accueillir d'autres activités en dehors des heures de repos.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



« Plus de 70% des élèves de moyenne et grande sections interrogés aimeraient disposer d'un espace de repos. »*

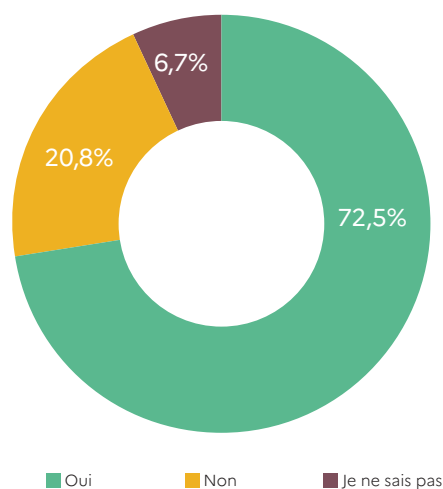
Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un **temps de sommeil** après le déjeuner. La sieste permet aux enfants de récupérer de leur fatigue et favorise leur mémorisation. Généralement, ce temps de sieste est **systématique pour les élèves de très petite et petite sections**, et il est permis pour les élèves de moyenne section (voire de grande section) qui en ressentent le besoin. Durant **ce temps calme**, l'enfant qui ne fait pas la sieste peut en profiter pour se reposer dans un endroit confortable, écouter de la musique, écouter une histoire, feuilleter un album... Il peut être nécessaire que les enfants puissent aussi se reposer à d'autres moments de la journée quand ils en ressentent le besoin.

Durant leur sommeil, ils sont **surveillés par un adulte**. A leur réveil, les élèves peuvent rester allongés et rejoindre la salle d'activité ou la classe un moment, puis se lever. Il arrive que l'apprentissage reprenne dans la classe alors que certains enfants terminent leur sieste, sous la surveillance des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Les espaces de repos de l'école maternelle posent un enjeu majeur, celui de leur **occupation**. En effet, en dehors des temps de sieste, ces espaces pourraient être mobilisés pour d'autres activités à condition que les exigences d'hygiène liées à l'espace de repos y soient scrupuleusement respectées. Dans tous les cas, il importe que cet espace puisse être réaffecté à d'autres usages pour s'adapter aux variations d'effectifs et ne pas laisser un espace de l'école inutilisé.

Question posée aux élèves de maternelle

EN MOYENNE ET GRANDE SECTIONS, J'AIMERAIS BIEN AVOIR UN ENDROIT POUR ME REPOSER *



*Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

■ USAGES ESSENTIELS

- **Repos, sieste** : tous les élèves de très petite et petite sections doivent pouvoir s'allonger dans un lit pour y faire la sieste. Tout élève doit pouvoir disposer d'un espace de repos confortable au cours de sa journée s'il en ressent le besoin. Cet usage peut s'organiser dans la salle de classe au moyen d'aménagements simples (tipis, tapis, coussins), ou dans l'espace de soins lorsqu'il existe.
- **Surveillance d'un adulte** : impérative, cette surveillance peut s'exercer soit dans l'espace de repos lui-même, soit depuis un espace adjacent disposant d'une vue directe sur cet espace.

UN ESPACE DE REPOS INCLUSIF cela profite à tout le monde

Les enfants ayant des difficultés pour se déplacer ont besoin d'un **espace de circulation** large entre les couchages. Certains enfants peuvent également être gênés par une trop grande promiscuité, les objets proches d'eux doivent les rassurer. Il est possible de prévoir une **zone isolée et contenant** (moins de hauteur sous plafond, plus de distance entre les couchages). Pour que l'espace reste sécurisant, **le lien visuel avec l'adulte** doit toujours être **maintenu**.

■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Activités pédagogiques** : ces espaces peuvent être utilisés en dehors des temps de repos pour des activités pédagogiques, notamment pour le travail en groupe, ou sur les temps périscolaires.
- **Rangement** : des lits facilement empilables pour libérer l'espace en dehors des temps de sieste si cet espace est utilisé pour d'autres activités. Privilégier des rangements individuels pour les affaires personnelles des enfants...



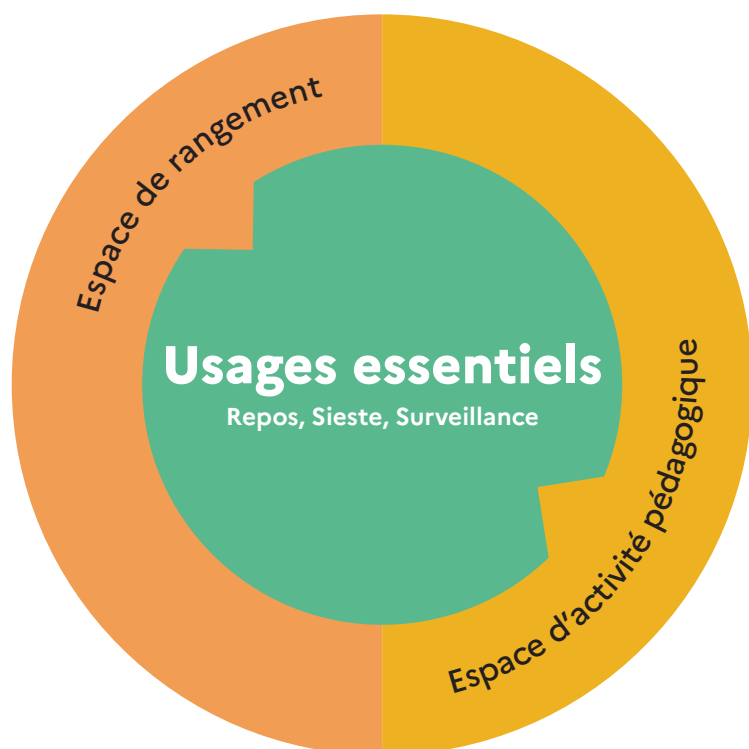
POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Le déplacement d'enfants endormis étant délicat, faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et prévoir le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader si nécessaire.

Bien que cet espace soit dédié au repos, les signaux sonores (incendie et PPMS) doivent être audibles. Ils peuvent être doublés d'un signal visuel.

■ POINTS DE VIGILANCE

- L'ambiance du local de repos doit être particulièrement soignée. Cela concerne en grande partie les **conditions d'éclairage**, dans la mesure où le local doit bénéficier de la **pénombre**, soutenue par une lumière douce et chaude de **veilleuse** pour les temps d'endormissement et d'éveil. D'autre part, l'**ambiance sonore** de ce local est tout aussi importante. Elle participe à faire de l'espace de repos un **lieu calme**, en recourant à un **traitement acoustique** lorsque cela est nécessaire.
- Lorsque le local est mobilisé pour un autre usage, les **manutentions de mobiliers** doivent être les plus simples possibles.
- Les espaces de repos des petites sections gagnent à être dévolus à cet usage afin que l'environnement des enfants ne soit pas modifié. En revanche, ceux des plus grands peuvent être plus facilement mutualisables avec d'autres usages.



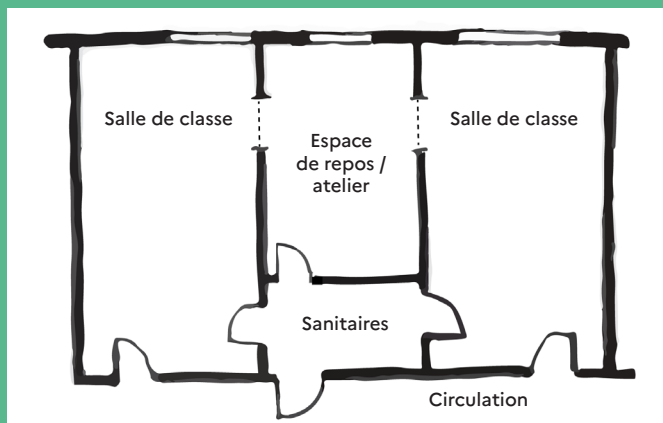
« *L’ambiance lumineuse du dortoir est essentielle au bien-être de l’enfant : la pénombre plus que l’obscurité totale et une lumière chaude plus qu’une lumière froide, avec pourquoi pas des veilleuses... »*

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
<p><u>USAGES ESSENTIELS</u></p> <p>Repos, sieste</p>	Lits empilables (superposés à éviter). Certains élèves peuvent avoir besoin d'une tête de lit pour être rassurés	Branchements électriques pour veilleuses, diffuseurs de musique relaxante... Modulation de l'éclairage
<p>Surveillance</p>	Assise confortable pour l'adulte exerçant la surveillance, avec plan de travail	Branchement électrique appréciable pour une liseuse
<p><u>AUTRES USAGES POSSIBLES</u></p> <p>Rangement</p>	Rangements pour les lits, le linge, les affaires des élèves (à hauteur d'enfant)	Le rabattement des lits sur le mur peut être une option
<p>Activités pédagogiques</p>	Rangements pour libérer et reconfigurer l'espace de repos à chaque fois que nécessaire	

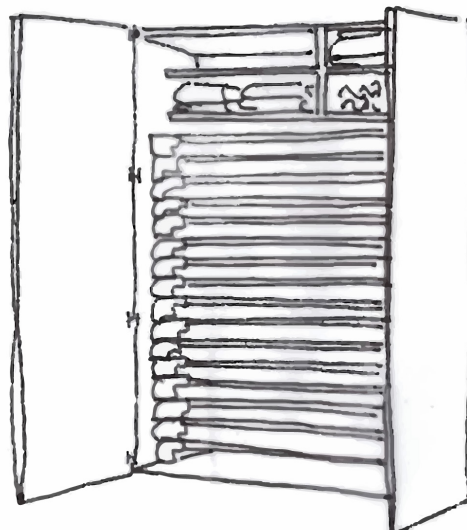
■ En allant plus loin

- Pour les constructions neuves et les réhabilitations d'envergure, la construction de salles de repos entre deux salles de classe permet de faciliter l'usage de cet espace partagé.



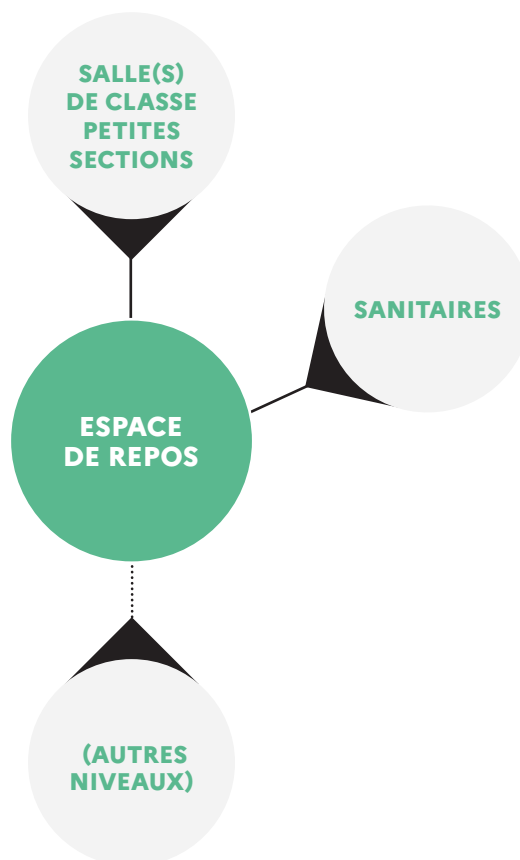
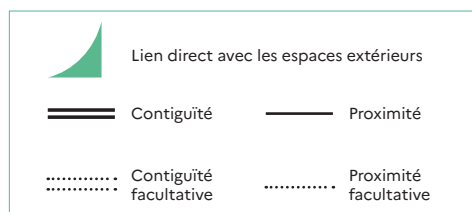
■ Avec simplicité

- Des lits empilables peuvent facilement être rangés dans un espace prévu à cet effet et facilitent la polyvalence du local.



■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

La salle de repos doit être à proximité de **sanitaires**. Une relation directe avec les salles de classe permet l'autonomie des enfants retournant en classe après leur réveil. La salle de repos peut être en continuité d'une salle de classe, ou située entre plusieurs salles de classe.



*Les sujets
d'attention*

Veiller à un **CONFORT ACOUSTIQUE OPTIMAL** pour l'espace de repos

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



2 m²/ lit

Si l'effectif par dortoir excède 30 enfants, il est préférable de prévoir plusieurs salles de repos.



Volumétrie simple permettant une mise en place aisée des lits. La hauteur sous plafond peut être abaissée dans ces espaces pour procurer un sentiment de sécurité.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Pour que le local puisse être utilisé en dehors du temps de repos, l'éclairage naturel est préférable même s'il n'est pas impératif. L'occultation des baies est à prévoir pour créer la pénombre. L'éclairage artificiel doit être travaillé en zones, avec une température chaude (2200 K auprès des lits) et si possible une régulation.
Acoustique	La réverbération acoustique doit être particulièrement étudiée et traitée dans cet espace. L'installation de rideaux peut, en sus de la gestion de l'occultation, améliorer le confort acoustique.
Thermique / ventilation	La conception de la ventilation doit assurer des conditions de renouvellement d'air pour disposer d'un air sain. Prêter une attention particulière au confort thermique de mi-saison et d'été. La température de confort d'hiver peut être abaissée à 18°C. Si l'environnement est bruyant, une ventilation mécanique des espaces est à privilégier.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant pour ne pas restreindre les usages : 2 prises de courant + 1 prise RJ45 pour 5 m ² et branchement des ENI/TNI en sus. Réseaux filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	Pas d'exigence particulière, hors 2 prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol et les murs doit être lessivable.

AVANT DE SE LANCER

- L'aménagement de l'espace de repos peut-il permettre à la fois la sieste des enfants et l'accueil d'autres usages pédagogiques voire d'autres activités ?
- La localisation de cet espace dans l'école en fait-elle un lieu calme ?
- La surveillance de cet espace depuis une salle adjacente est-elle facilitée ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>